



***Mesure alimentaire pour les écoles de milieux socio-économiquement faibles  
Année scolaire 2018-2019***

En lien avec la réussite éducative, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et la Commission scolaire de Montréal assurent le financement d'un programme d'aide alimentaire pour les élèves des écoles de milieux socio-économiquement faibles. Cette aide alimentaire est offerte sous forme de repas à l'heure du dîner.

Toutefois, cette mesure alimentaire n'est pas offerte de façon universelle. Le critère pour l'admissibilité au programme est le revenu familial. Il est basé en fonction des tableaux de seuils de faible revenu de Statistique Canada, selon la taille de la famille :

<b>Taille de la famille (parents-enfants)</b>	<b>Revenu annuel net</b>
2 personnes	25 555 \$
3 personnes	31 822 \$
4 personnes	39 701 \$
5 personnes	45 207 \$
6 personnes	50 136 \$
7 personnes et plus	55 065 \$

**MODALITÉS DU PROGRAMME**

Comme approuvée par le Conseil des commissaires lors de sa séance du 20 juin 2018, la contribution des parents pour l'inscription au programme d'aide alimentaire est fixée à 1,00 \$ par jour et par enfant pour le dîner, et ce, pour une valeur maximale d'achats de 4 \$ à la cafétéria, comportant un repas complet et équilibré, soit : un mets chaud ou un sandwich, un breuvage et un dessert. La contribution pour la collation est de 0,20\$ par jour et par enfant pour une valeur maximale d'achats de 1 \$ à la cafétéria.

De plus, vous devez remettre à l'école une pièce justificative d'admissibilité pour l'inscription au programme, soit :

- une preuve d'admission à la sécurité du revenu - deux parties de la carte bleue du **mois courant de l'inscription**;  
ou
- l'avis annuel 2018-2019 pour le soutien aux enfants de Retraite Québec (revenu net);

La preuve d'admissibilité doit contenir les noms des enfants à charge, le revenu familial, le nom du parent et l'adresse de résidence. Les immigrants nouvellement arrivés doivent fournir la preuve de leur arrivée au pays ainsi qu'un bulletin de paie.

Si votre situation économique correspond à une de celles décrites ci-dessus et si vous souhaitez faire bénéficier votre enfant du programme, veuillez-nous le préciser en remplissant le formulaire ci-joint et en nous faisant parvenir la pièce justificative à la réception de l'école le plus tôt possible

À la suite de la réception du formulaire d'inscription et de la preuve d'admissibilité, nous communiquerons avec vous seulement si les preuves justificatives ne permettent pas l'admissibilité de votre enfant.

Il est à noter que l'inscription à ce programme alimentaire se fait sur une base volontaire. Suite à l'inscription, votre enfant n'a qu'à présenter sa carte étudiante au moment du paiement mensuel et grâce au code barre de sa carte étudiante celui-ci pourra se procurer sa collation et/ou son repas à la cafétéria de l'école. Pour ce faire, le parent doit autoriser l'école à ce que le numéro de fiche, le nom et le prénom de son enfant soit inscrit sur une base de données sécurisée appartenant à une compagnie externe.



# FORMULAIRE D'INSCRIPTION MESURE ALIMENTAIRE ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

## INFORMATIONS SUR L'ÉLÈVE – MON ENFANT FRÉQUENTE L'ÉCOLE :

NOM DE FAMILLE (LETTRES MOULÉES) \_\_\_\_\_ PRÉNOM (LETTRES MOULÉES) \_\_\_\_\_  
 DATE DE NAISSANCE (JJ/MM/AAAA) \_\_\_\_\_ NUMÉRO DE FICHE (7 CHIFFRES INSCRITS SUR LA CARTE ÉTUDIANTE) \_\_\_\_\_  
 ALLERGIES (FOURNIR UNE PREUVE MÉDICALE) : \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS SUR LES PARENTS

Pendant la période de fréquentation scolaire, de septembre à juin et du lundi au vendredi, la personne qui a la charge légale de l'enfant et qui bénéficie du soutien aux enfants de la Régie des rentes du Québec est:

- Les deux parents \_\_\_\_\_  
 NOM, PRÉNOM DU PÈRE (LETTRES MOULÉES)  
 Le père \_\_\_\_\_  
 La mère \_\_\_\_\_  
 NOM, PRÉNOM DE LA MÈRE (LETTRES MOULÉES)  
 Un tuteur/centre \_\_\_\_\_  
 NOM, PRÉNOM DU TUTEUR (LETTRES MOULÉES)

### Adresse de résidence

L'adresse apparaissant sur la preuve d'admissibilité doit correspondre à celle inscrite dans le dossier scolaire de l'élève.

NO, RUE \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

### Situation familiale

La taille de la famille inclut les parents et les enfants habitant à cette même adresse. Veuillez cocher une seule case :

<input checked="" type="checkbox"/>	TAILLE DE LA FAMILLE	REVENU ANNUEL NET
<input type="checkbox"/>	2 personnes	25 555 \$
<input type="checkbox"/>	3 personnes	31 822 \$
<input type="checkbox"/>	4 personnes	39 701 \$
<input type="checkbox"/>	5 personnes	45 207 \$
<input type="checkbox"/>	6 personnes	50 136 \$
<input type="checkbox"/>	7 personnes et plus	55 065 \$

### Preuve d'admissibilité

Doit contenir : les noms des enfants à charge, le revenu, le nom du parent et l'adresse de résidence.

Sont acceptés : Preuve d'admission à la sécurité du revenu (deux parties de la carte bleue du mois courant) ou l'avis annuel 2018-2019 pour le soutien aux enfants de Retraite Québec reçu au printemps-été 2018.

Les immigrants nouvellement arrivés doivent fournir la preuve de leur arrivée au pays ainsi qu'un bulletin de paie.

SIGNATURES DES PARENTS (TUTEUR) \_\_\_\_\_ DATE \_\_\_\_\_

En signant, j'accepte que l'école utilise le numéro de fiche, le nom et le prénom de mon enfant et qu'il soit inscrit sur une base de données sécurisée appartenant à une compagnie externe.

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

### DEMANDE REFUSÉE :

- Pas de preuve  
 Le revenu dépasse le barème de Statistique Canada  
 La date de la preuve est problématique  
 La preuve ne contient pas le nom de l'enfant  
 La preuve soumise ne permet pas de valider l'admissibilité de l'élève.  
 Autre : \_\_\_\_\_

Signature du responsable : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

### DEMANDE ACCEPTÉE :

Initiales du responsable :

Condition particulière :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Remettre le formulaire complété ainsi qu'une copie de la preuve à la réception de l'école, lesquels seront conservés à l'école. Les inscriptions sont acceptées tout au long de l'année.**